



WIP

Work in Process
Facilitateur de Performances

BILAN DE COMPÉTENCES

PROGRAMME
2025

RÉVÉLEZ QUI VOUS ÊTES POUR MIEUX VOUS RÉALISER

Votre évolution professionnelle est au cœur de vos préoccupations ? Votre projet est identifié, plutôt en bonne voie, mais vous aimeriez le sécuriser, vous assurer de sa faisabilité ?

Vous n'avez pas vraiment de projet, mais vous souhaitez prendre en main votre avenir professionnel et vous construire un réel plan de carrière afin de vous donner les moyens de parvenir à vos objectifs ?

Le bilan de compétences permet d'y répondre avec l'élaboration d'un projet professionnel clarifié et réaliste qui prend en compte votre profil, vos motivations, vos envies profondes, et vous ouvre de nouveaux horizons en cohérence avec votre situation, vos choix de vie et le sens que vous souhaitez donner à votre carrière »

OBJECTIFS

- Faire le point sur son parcours professionnel
- Analyser ses compétences et identifier les forces et les axes de progression
- Connaître ses motivations intrinsèques pour s'orienter en conscience
- Définir et préparer un ou plusieurs projets professionnels
- Valoriser son profil pour favoriser son évolution professionnelle

DURÉE

Le bilan de compétences s'adapte à vos besoins et à votre rythme :

- de 14 à 18h en face à face
- de 10 à 6 heures de travail personnel guidé

PUBLIC

Toute personne soucieuse de prendre en main son devenir professionnel et de redonner du sens à ses projets.
Salariés, demandeurs d'emploi

ACCESSIBILITÉ

Ce parcours est ouvert à toute personne en situation de handicap.

Lors de l'entretien préliminaire, nous identifions ensemble les besoins en compensation nécessaire pour que vous puissiez suivre votre parcours sereinement.

Nous validons avant le démarrage du parcours, les modalités et les conditions de réalisation des séances en tenant compte de vos besoins spécifiques.

Nos locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite, mais nous pouvons réserver un bureau à proximité dans un espace de coworking qui répond aux normes PMR (places de parking PMR à proximité, ainsi que la gare)

Nous évaluons à l'issue de chaque séance la conformité de la réalisation du parcours au regard de vos besoins afin de pouvoir ajuster le cas échéant nos modalités le rythme, ou encore les supports.

TARIF

1 950 € HT soit 2 340€ TTC

PROGRAMME

Le bilan gestion de carrière suit les 3 phases réglementaires du bilan de compétences :

1. PHASE PRÉLIMINAIRE

- Analyse de votre demande et de son contexte
- Définition de vos objectifs personnalisés
- Définition du déroulement de votre bilan pour qu'il réponde à vos objectifs et à vos besoins (rythme, durée, tests...)

2. PHASE D'INVESTIGATION

- Exploration de votre profil
- Analyse de votre parcours personnel et professionnel
- Identification des compétences développées
- Exploration ou confirmation des attentes professionnelles (personnalité, centres d'intérêts, motivations)
- Réflexion sur les pistes d'évolution
- Liaison entre vos ressources, vos aspirations et vos hypothèses de projet.
- Recherche documentaire autour du ou des projets identifiés
- Confrontation du ou des projets aux réalités du marché
- Elaboration du plan d'action et suivi des étapes

3. PHASE DE CONCLUSION

Remise du document de synthèse

SUIVI ET ÉVALUATION DES RESULTATS

Le bilan de compétences donne lieu à une synthèse qui atteste de la réalisation effective du bilan.

Un entretien à six mois permet de mesurer l'efficacité des actions menées au regard du ou des projet(s) portés.

Une étude de la satisfaction du bénéficiaire est également réalisée systématiquement.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Un entretien préliminaire est nécessaire pour déterminer si le bilan de compétences correspond bien aux attentes exprimées par le candidat. A réception d'une demande de renseignement, nous contactons le candidat sous 8 jours ouvrés, pour réaliser cet entretien en distanciel (environ 1 h d'entretien). Un devis, accompagné des conclusions de l'entretien est alors transmis sous 5 jours. A la signature du devis, un délai de 20 jours ouvrés sera ensuite nécessaire avant le démarrage du parcours.

ENGAGEMENT ET CONFIDENTIALITE

Les informations demandées au bénéficiaire du bilan doivent présenter un lien direct et nécessaire avec son objet. Le bénéficiaire est tenu d'y répondre de bonne foi. Il est seul destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Chaque parcours est totalement individualisé aux besoins du candidat.

Le programme s'ajuste au fur et à mesure des séances en fonction de la progression et de la maturité de chacun.

L'alternance entre des temps de travail individuels guidés et des entretiens en face à face permet de garantir l'atteinte des objectifs tout en respectant le rythme du candidat.

Nous créons nos propres documents pédagogiques, utilisons des tests pour lesquels nous disposons des certifications nécessaires (DISC, SISEM...) et proposons un accès à notre logiciel de base de données métier pour favoriser les recherches.